

Réf: Dossier N° 104575

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE J-C PEINTURE »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET JEAN FOLLY, NON LOIN DE L'AUTOROUTE ABIDJAN BASSAM, CARREFOUR MOSQUEE, JUXTAPOSE AU COLLEGE SAINT EXUPERY, DE COULEUR BLEUE, Lot 2674, Ilot 227

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 03/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE J-C PEINTURE »

Objet : PEINTURES, TYROLIENNE, ENDUITS, DECORATON, PLACO, VERNISSAGE, MENUISERIE, PLOMBERIE, MACONNERIE, CARRELAGE, FERRONNERIE. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET JEAN FOLLY, NON LOIN DE L'AUTOROUTE ABIDJAN BASSAM, CARREFOUR MOSQUEE, JUXTAPOSE AU COLLEGE SAINT EXUPERY, DE COULEUR BLEUE, Lot 2674, Ilot 227

Dirigeant(s) : M AMENOUDJI KOSSIGAN JEAN-CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03910 du 06/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19229/GTCA/RC/2022 du 06/05/2022

